LES AGENTS DE L'ECT DE LYON RECLAMENT UN PARCOURS PRO ET LE MAINTIEN DES ACCORDS LOCAUX !

Alors que l'ECT de Lyon disparaît le 1er juin pour laisser place à 3 ESV, les ASCT concernés par cette réorganisation réclament que la direction ouvre d'urgence des négociations pour garantir un parcours professionnel cohérent et équitable permettant à tous d'évoluer vers le TGV durant leur carrière.

Nous voulons :

⇒ Le maintien du système de calcul de points privilégiant l'ancienneté tel que le prévoyait le référentiel en place sur l'ECT de Lyon.
⇒ Qu'aucun ASCT actuellement sur l'ECT de Lyon se voit imposer le PU.
⇒ Que les embauches des futurs ASCT soient systématiquement réalisées sur l'établissement NFL (ASCT en brigades).
⇒ Que les ASCT évoluent ensuite en fonction de leur nombre de points vers l'établissement ESV Rhodanien (ASCT accompagnant les TER).
⇒ Que les ASCT évoluent ensuite en fonction de leur nombre de points vers l'établissement ESV TGV (ASCT Voyages).

Nous réclamons également la transcription des accords locaux de l'ECT de Lyon sur les 3 nouveaux établissements (*pas de décade de 6, au moins 1 RHR par décade, accord congés, …)*

Nom	Prénom	Signature